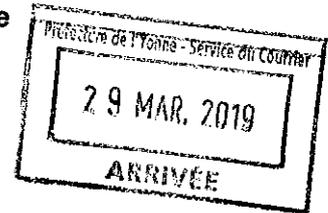


AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Recensement et bilan des adhésions à l'Agence

Délibération n° CA-2019-01



Date de convocation : 4 février 2019

Sous la présidence de Monsieur Patrick GENDRAUD, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. Patrick GENDRAUD, Président de l'A.T.D. 89
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 (arrivé à 15 h 10)
- M. Xavier COURTOIS, Conseiller Départemental d'Avallon
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- Mme Elisabeth FRASSETO, Conseillère Départementale de Villeneuve sur Yonne
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin

- Collège des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Josiane BOUTIN, Maire de Chamoux
- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- M. Jean-Claude DENOS, Maire de Courson les Carrières
- Mme Marie-Claude GARNAULT, Maire de Vaudeurs
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Communes du Serein
- M. Philippe Gérard QUIRIN, Maire de Mailly le Château
- M. Gilles SACKPEY, Maire d'Etivey
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville
- M. Pierre MARREC, Maire de Saint Agnan

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne,

Vu l'article 5 des statuts qui définit les collectivités icaunaises éligibles,

Vu les articles 6 et 14 des statuts qui disposent que "Le Conseil d'Administration délibère notamment sur (...), les demandes d'adhésion (...),

Considérant que, afin de pouvoir prendre en compte tout au long de l'année les demandes d'adhésion, le Conseil d'Administration du 8 juillet 2015 a accepté la possibilité d'être consulté par voie écrite ou par mail,

Le Conseil d'Administration confirme les approbations réalisées par mail et régularise à l'unanimité les demandes d'adhésion et de retrait des collectivités suivantes :

Nouvelles adhésions :

- Béon
- Dannemoine
- Grimault
- Guillon - Terre-Plaine
- Joigny
- Joux la Ville
- Vault de Lugny
- Villevallier

Retraits adhésions suite à la création de la commune nouvelle "Guillon-Terre Plaine" :

- Cisery
- Guillon
- Sceaux
- Trévilly
- Vignes

Ceci porte le nombre total des adhésions à **302** soit :

- 279 Communes
- 7 Communautés de Communes
- 1 P.E.T.R.
- 15 Syndicats

Retraits volontaires pour 2019 :

- Beugnon (délibération du 24/10/2018) – Adhésion jusqu'au 24/04/2019
- Druyes les Belles Fontaines (délibération du 26/10/2018) – Adhésion jusqu'au 26/04/2019

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.


Pour Le Président
de l'Agence Technique Départementale


Madame la vice-présidente
Dominique Chappuit

- Transmis au représentant de l'Etat le :